

Assurances et responsabilité dans le spectacle

Objectifs :

Savoir évaluer le risque dans la production de spectacles.
Savoir lire et comprendre les différentes conventions d'assurance.
Apprendre à travailler et à dialoguer avec ses interlocuteurs.

Programme détaillé :

Définir les notions générales de l'assurance

La notion de risque.
Définition et acteurs de l'assurance.
Présentation du contrat.
Quelle est la marchandise de l'assureur ?

Identifier les responsabilités

La notion de tiers, préjudices corporels, dommages consécutifs, coût et franchise.

Evaluer les dommages

Tous risques : matériel, instruments, valeur à neuf/agréée, bureautique, etc.
Règle proportionnelle.
Taux, durée, valeur.

Comprendre les assurances des préjudices financiers

Multirisques salles de spectacles.
Perte d'exploitation après fermeture administrative, etc.
Annulation.
Assurance temporaire.

Évaluer les risques spécifiques

La chronologie comme critère (frais, recettes, intempéries, force majeure et cas fortuits, etc.).

Estimer l'assurance de personnes

Prévoyance, garantie artistes, assistance artistes étrangers, etc.

Publics concernés : administrateurs, directeurs techniques, régisseurs. Toute personne en charge d'une responsabilité dans une organisation du secteur culturel.

Prérequis : une expérience dans le spectacle vivant.

Durée : 2 jour(s) soit 14 heures

Coût : 400.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : une à deux fois par an

Effectif : maximum de 8 stagiaires

Formateurs : Selon les sessions : Antonella Spinella (Dufaud Courtage), Vanessa Chapuis (directrice générale Arteo Courtage).

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage fourni avec la formation : Profession entrepreneur de spectacles (Editions CNM - IRMA). // <https://boutique.cnm.fr/profession-entrepreneur-de-spectacles.html>

Informations complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/assurances-et-responsabilite-dans-le-spectacle/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 14/06/2022